

LA RAISON ET LA SCIENCE FACE AUX OBSCURANTISMES

Philippe Foussier • La confusion croissante entre croyance et connaissance, la contestation du progrès favorisée par le retour des idéologies obscurantistes et millénaristes qui suscitent ou instrumentalisent les peurs et l'ignorance, l'amplification de l'offensive créationniste menaçant des siècles d'avancées scientifiques, la propension de la foi à venir concurrencer le savoir, la remise en cause du primat de la raison.



Moulage du crâne non-reconstruit de *Sabelanthropus tchadensis*.

Autant d'exemples qui démontrent l'utilité du combat humaniste pour endiguer des phénomènes croissants comme le complotisme, la « post-vérité » et autres manipulations qui visent à substituer le dogmatisme à la rationalité. Le regain des invocations à un ordre naturel perdu, fût-il mythique, comme à l'ordre divin d'ailleurs, doit également nous alerter sur les dangers qui menacent l'humanisme dont nous nous réclamons. En février 2017, les députés adoptaient à l'unanimité une résolution sur « les sciences et le progrès dans la République »,

relevant que « les discours partisans voire sectaires fondés sur une défiance croissante vis-à-vis de l'expertise scientifique constituent une grave remise en cause de cet esprit des Lumières en s'attaquant aux règles mêmes sur lesquelles repose l'institutionnalisation de toute science » et observant que « la confusion entre les connaissances et les opinions constitue une sérieuse menace pour le bon fonctionnement de notre démocratie en alimentant les processus sectaires et diverses formes de radicalisation »¹. Plus que d'autres, les militants laïques ne peuvent rester à l'écart de tels enjeux.

On pourrait bien entendu se dire

que ces évolutions ne touchent que des publics crédules et peu éduqués. On aurait pourtant tort, car ce sont nos institutions qui se font le cas échéant le relais de telles conceptions. Diffusé à la rentrée 2015 à l'ensemble des enseignants de France, le « livret laïcité » conçu par le ministère assurait ainsi : « Il faut pouvoir éviter la confrontation ou la comparaison du discours religieux et du savoir scientifique. Dans les disciplines scientifiques (SVT, physique-chimie, etc.), il est essentiel de refuser d'établir une supériorité de l'un sur l'autre comme de les mettre à égalité ». Cette préconisation fut fort heureusement corrigée l'année suivante mais ce modeste exemple doit nous placer en alerte. Il y a encore vingt ans, beaucoup de Français ricanèrent des descriptions qu'on faisait des États-Unis d'Amérique connaissant une propagation vertigineuse des thèses créationnistes en estimant que jamais ces fadaïses ne viendraient contaminer le Vieux Continent. Et pourtant. En 2007, l'ancien ministre et député Guy Lengagne présentait devant le Conseil de l'Europe un rapport sur « Les dangers du créationnisme dans l'éducation ». Son texte fut vigoureusement attaqué par des parlementaires russes, serbes et hongrois et, sur pression

¹ Assemblée nationale, résolution n° 926 sur « La science et le progrès dans la République », séance du 21 février 2017

discrète du Vatican, il a même été écarté temporairement des débats de l'institution européenne, qui rassemblait à l'époque 47 pays. « *La cible première des créationnistes contemporains, essentiellement d'obédience chrétienne ou musulmane, est l'enseignement, s'inquiétait le rapport. Nous sommes en présence d'une montée en puissance de modes de pensée qui, pour mieux imposer certains dogmes religieux, s'attaquent au cœur même des connaissances* ». Aujourd'hui même en France, les témoignages sont légion, la contestation des contenus des cours devient un phénomène largement répandu à tel point que beaucoup d'enseignants procèdent par autocensure en évitant d'aborder certaines parties du programme. Ce qui est vrai dans le domaine scientifique caractérise aussi la littérature, l'histoire ou la philosophie. « *Tous ces faits correspondent à un reflux de la science au profit du religieux ; or, vouloir priver les citoyens de l'accès à la connaissance scientifique est une des atteintes les plus graves aux droits de l'homme* », estimait Guy Lengagne. Quelles leçons ont été tirées de cet état de fait ? Bien peu en réalité. Entre 2003 et 2004 ont été publiés trois rapports officiels qui attestaient d'une hausse considérable des revendications religieuses et de l'affirmation de la supériorité de la croyance sur les contenus d'enseignement. Ce fut le cas du rapport de la Commission Stasi², commission pluraliste dont on n'a retenu qu'une préconisation, celle de légiférer sur l'affichage ostentatoire de signes religieux dans l'enceinte scolaire. Ce fut le cas également du rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale présidée par Jean-Louis Debré sur « la laïcité

à l'école »³, adopté à l'unanimité des groupes parlementaires. Ce fut enfin le cas du rapport Obin⁴, du nom de cet inspecteur général de l'Éducation nationale qui avait piloté une vaste enquête en métropole et outre-mer, lequel document faisait état d'une progression considérable des contestations des contenus d'enseignement. Ce dernier rapport a même un temps été interdit de publication par le ministère de l'Éducation, si longtemps soucieux de dissimuler au public les dérives constatées au sein de l'institution. Le ministre s'appelait François Fillon, mais on peut sans trop prendre de risque affirmer qu'un ministre de gauche en aurait fait autant. Face à ces réalités, qui mériteraient sans doute qu'on redonne une place prépondérante aux savoirs rationnels et aux connaissances vérifiables afin d'endiguer les opinions et les croyances - qui appartiennent à la conscience de chacun mais qui ne peuvent s'imposer à tous - l'institution scolaire n'a eu de cesse de déployer des trésors d'imagination pour enseigner - elle aussi ! - les faits religieux. Depuis quinze ans, les rapports préconisant une telle évolution se sont accumulés, remplissant d'aise tout ce que notre pays compte comme ministres du culte.

Considérons avec Ferdinand Buisson que si « *les savoirs unissent, les croyances séparent* » et avec Jean Zay que « *les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas* ». Las, ces appréciations de bon sens semblent relever d'un autre univers conceptuel que celui qui nous environne, tant la question religieuse

envahit notre quotidien. Avant même de se demander si, comment et pourquoi enseigner les « faits religieux » à l'école, avoir ces analyses à l'esprit permettrait sans doute d'éviter bien des erreurs de raisonnement. Et en la matière, elles pullulent. L'enseignement des faits religieux me paraît en effet une question sérieuse mais secondaire. Il peut intervenir, bien sûr, et il est d'ailleurs d'ores et déjà assez largement dispensé dans le système éducatif public français, à l'école, au collège et au lycée, mais après que quelques exigences ont été, au préalable, respectées.

Elles passent d'abord par la nécessité de bien distinguer les croyances des connaissances, la foi de la raison critique et le rôle de l'école en la matière est central, surtout à notre époque.

Sous la pression d'un retour du religieux comme nous n'en avons pas connu depuis des décennies, y compris à l'école primaire, et sans que rien n'ait été sérieusement entrepris depuis 15 ans pour endiguer ces phénomènes, règne en effet de plus en plus dans les esprits la confusion entre croyance et connaissance. Beaucoup d'enfants - et même d'adultes - ne distinguent pas les deux registres et/ou les tiennent pour équivalents. Les monothéismes et leurs relais aspirent même, et c'est d'ailleurs assez logique, à ce que la croyance se situe au-dessus de la connaissance, que la foi surplombe la raison critique et que le cas échéant, la loi divine l'emporte sur la loi civile.

Par conséquent, sans nier naturellement l'éventuelle croyance des enfants en une vérité révélée et

Plus que d'autres, les militants laïques ne peuvent rester à l'écart de tels enjeux.

² Rapport du 11 décembre 2003 au président de la République, « Laïcité et République », Commission présidée par Bernard Stasi, La Documentation française, 2004

³ Rapport du 4 décembre 2003 de la mission d'information de l'Assemblée nationale présidée par Jean-Louis Debré, « La laïcité à l'école, un principe républicain à réaffirmer », Odile Jacob, 2004

⁴ « Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires », rapport du 5 juin 2004 présenté par Jean-Pierre Obin, inspecteur général de l'Éducation nationale. Toujours difficile à trouver sur le site du ministère, il a été publié avec de nombreux commentaires sous le titre *L'école face à l'obscurantisme religieux*, Max Milo, 2006

en la respectant scrupuleusement, la distinction entre celle-ci et le domaine de la connaissance doit constituer ou redevenir une des missions premières de l'enseignement. Et à l'intérieur même de cette exigence, il convient d'opérer encore une autre distinction. Lorsqu'on parle de faits religieux devant des élèves éventuellement croyants, il convient qu'ils soient eux-mêmes en capacité d'admettre l'énoncé de faits concernant leur foi qui ne va pas nécessairement correspondre à leur inclination. Ainsi, si on évoque les faits religieux, on ne peut passer sous silence qu'au cours de l'histoire, et même dans le présent, le fanatisme religieux a engendré des tragédies qui viennent aussi illustrer la marque des religions dans l'histoire. Il y a certes des œuvres de l'esprit, de l'art, de la création, mais il y a parallèlement des massacres, des intolérances, des guerres...

« L'INSTITUTION SCOLAIRE EST DONC D'ABORD LÀ POUR FABRIQUER DES CITOYENS. »

Par ailleurs, si l'on veut préserver à l'école de la République son rôle premier, ce qui a de toute évidence été négligé ces dernières décennies au profit d'une conception utilitariste de l'enseignement, l'institution scolaire est donc d'abord là pour fabriquer des citoyens. Passionnément et en même temps rationnellement attaché à la République, j'affirme avec Ferdinand Buisson que « le premier devoir d'une République, c'est de faire des républicains ». Tout en respectant les éventuelles croyances des élèves, leurs attachements culturels, leurs milieux d'origine, l'école doit parallèlement mettre en exergue ce qui les rassemble et leur proposer aussi d'opérer en eux-mêmes un mouvement de distance, éventuellement critique, à l'égard de leur héritage. A tout le moins une objectivation. L'école doit servir à cela aussi : éloigner les élèves de leurs déterminismes. Et il faut tous les considérer avec la même importance. Ils sont éventuellement religieux,

ils sont culturels, mais ils sont aussi sociaux. Il faut que l'école soit donc en mesure de les extraire de ces assignations diverses dont ils sont les objets pour leur proposer un autre horizon, une autre perspective, pour les ouvrir à d'autres dimensions que celles qu'ils ont reçues en héritage.

Enfin, dans ce débat sur l'enseignement des faits religieux à l'école, il faut avoir encore une autre préoccupation, elle aussi parfois oubliée. Quelles que soient nos croyances éventuelles, quelles que soient celles des enfants - si tant est que l'on puisse considérer avec un peu de sérieux qu'un enfant de 6 ou 8 ans croit en Dieu de et par lui-même indépendamment de l'influence qu'on aura exercée sur lui - rappelons toujours que les hommes et les femmes qui croient ne sont pas réductibles à leur seule croyance religieuse. Ce qui peut paraître un truisme l'est sans doute moins qu'on ne l'imagine, tant notre société a pris le pli et même l'exaspérante habitude de désigner de plus en plus les hommes ou les femmes à raison de leur appartenance religieuse réelle ou supposée. Là aussi, l'assignation « identitaire » crée des ravages. Par conséquent, un croyant, quelle que soit la sincérité et la puissance de sa foi - sauf s'il est un fondamentaliste - n'est jamais réductible à cette seule dimension.

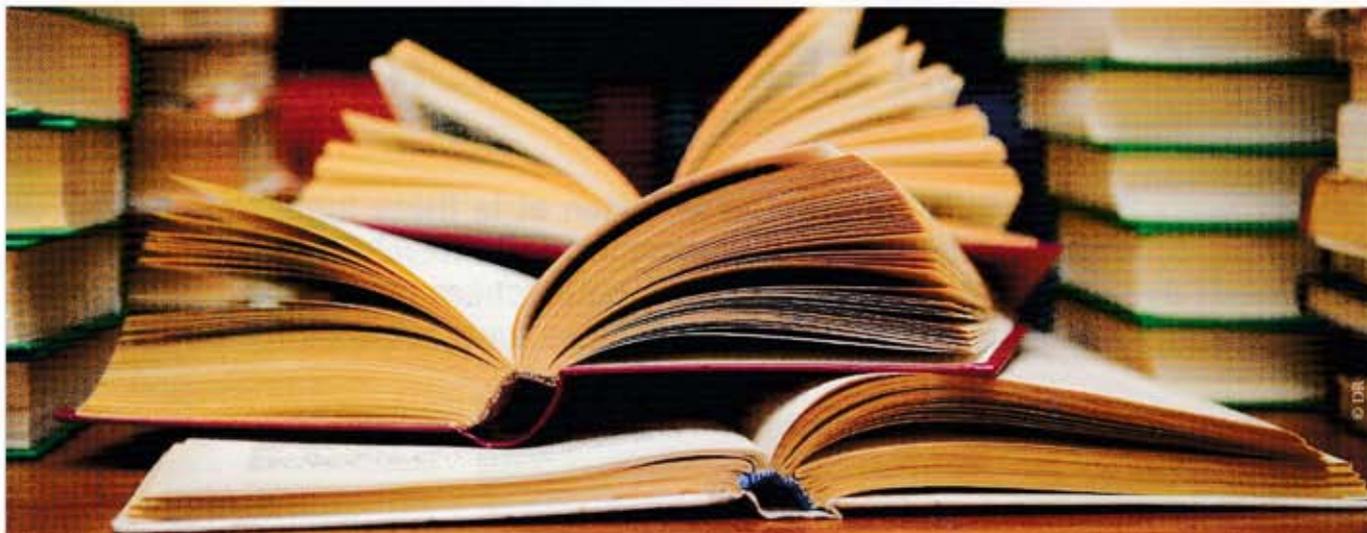
Un croyant est aussi autre chose, par exemple un citoyen, en capacité de se rassembler avec d'autres hommes et d'autres femmes que ses coreligionnaires. Il ne peut pas, il ne doit pas être enfermé dans sa condition religieuse, sauf à préparer ou à encourager une société de ségrégation et de « développement séparé ». C'est sans doute ce que souhaitent certains, ethnistes, racistes et autres entrepreneurs identitaires. Mais cela ne peut pas correspondre à un projet collectif de vie en société qui fait de la citoyenneté un principe et un axe. Alors, oui,

une fois ces exigences posées, ces préalables validés, admettons que la question de l'enseignement des « faits religieux » peut justifier un débat. J'ai volontairement consacré un long développement à cette question car la restauration du primat de la connaissance sur les croyances passe d'abord par l'école. Si l'école renonce, alors il est logique que de plus en plus de nos concitoyens affirment ensuite le plus benoîtement du monde qu'au-dessus des lois de la République se situe la loi de Dieu.

On a vu à quel point la mise en concurrence voire la confusion des registres entre connaissances et croyances pouvait générer de risques pour la société. Ce qui était établi depuis des lustres a commencé à être remis en cause de manière progressive mais aujourd'hui plus frontale. Ainsi, dans divers contextes, la foi est très rapidement mise en avant par des croyants pour justifier tel ou tel comportement dérogatoire à la conduite collective, leur permettant ainsi de s'affranchir de règles de vie en commun.

« *Le sommeil de la raison engendre des monstres* », affirmait Goya au crépuscule du Siècle des Lumières. En effet, comment de pas faire un parallèle avec le développement des phénomènes que sont le complotisme, la post-vérité, les peurs irrationnelles qui ont connu une progression foudroyante en quelques années ? Plus généralement, les invocations à un ordre naturel perdu qu'il conviendrait de retrouver loin de la science, dans une forme d'hostilité au progrès plus ou moins assumée, autrefois marginales, gagnent du terrain et les consciences. Elles entraînent bien souvent ce que le sociologue Gérard Bronner a identifié à travers l'anthropophobie, « *si contraire à l'humanisme puisqu'elle consiste tout à la fois en une crainte et une détestation de l'espèce humaine* »

« Le premier devoir d'une République, c'est de faire des républicains. »

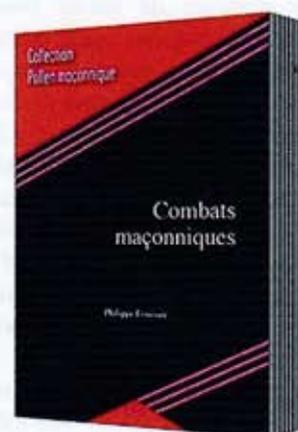


et plus spécifiquement de ses actions (notamment technologiques). Elle a plusieurs sources. Tout d'abord historique : elle vient du fait des dégâts objectifs que l'activité technologique de l'homme a pu occasionner à l'environnement ou à la santé publique (bombe atomique, amiante, vache folle) ou des problèmes éthiques qu'elle pose (clonage). Elle vient encore d'une tradition philosophique militante et souvent crypto-religieuse qui fonde la pensée environnementaliste. Il n'y a pas besoin d'analyser beaucoup les discours d'un Pierre Rabhi, pour ne prendre qu'un exemple contemporain de ses représentants les plus médiatisés en France, pour voir affleurer la pensée religieuse. Enfin, et surtout, elle jouit de l'extraordinaire dérégulation du marché de l'information que constitue notamment Internet. Cette dérégulation aboutit, entre autres, à laisser se diffuser toutes sortes d'idées qui existaient depuis longtemps mais qui demeuraient confinées dans des espaces de radicalités, toutes sortes de craintes et de peurs pas toujours très fondées. Aujourd'hui, elles essaient dans l'opinion publique. Pour ne prendre que l'exemple des vaccins, cette technologie qui a d'incontestables avantages pour la santé publique, on observe en France une progression très inquiétante de la méfiance de nos concitoyens. Ainsi,

celle-ci a été multipliée par 4 au cours des années 2000, moment essentiel de la dérégulation du marché de l'information »⁵.

Cette progression des phénomènes irrationnels, cette croissance de l'idée de complot connaît certes une propagation forte avec les réseaux sociaux. Mais elle n'est pas nouvelle. Hélas, ces inepties qui rencontraient la crédulité de quelques modestes franges de la population deviennent aujourd'hui largement répandues. Et plus aucun argument rationnel ne résiste face à un interlocuteur qui assène avec assurance que, décidément, rien n'est vrai, même ce qui est démontrable scientifiquement. Et quand ces comportements sont relayés à de très hauts niveaux institutionnels, comme le président des États-Unis Donald J. Trump en fait régulièrement la démonstration, on mesure l'ampleur des efforts à déployer pour conjurer ces évolutions. Les obscurantismes sont loin d'appartenir au seul domaine de la religion, même si leur déclinaison fondamentaliste les y entraîne inéluctablement. L'hostilité au progrès, la défiance à l'égard de la raison scientifique et à la démonstration rationnelle, la concurrence permanente entre opinion et croyance d'une part et

connaissance d'autre part nous font mesurer combien les acquis du Siècle des Lumières, patiemment étayés, sont aujourd'hui très clairement menacés. Les humanistes des XVIII^e et XIX^e siècles, qui menaient le combat culturel dans un contexte d'adversité au moins aussi redoutable que celui que nous connaissons aujourd'hui, doivent plus que jamais continuer à nous inspirer.



Combats maçonniques
Philippe Foussier
Collection Pollen Maçonnique
Paris, Conform Edition, 2018

⁵ Gérald Bronner, entretien à la revue *Humanisme* n° 306, janvier 2015, « L'humanisme contre la détestation de l'espèce humaine »